

Maquette :

Pièce seule ou sur socle autorisé et non jugé (ex : le véhicule avec son équipage à son poste, dito pour pilote soit d'avion, de voiture ou de moto).

Si scénette il y a lieu (ex : voiture de rallye avec pilote en place avec quelques éléments, arbres ou autres -moins de trois-) l'on ne juge que la maquette sans tenir compte de ces petits plus.

Diorama :

Le diorama permet de situer une époque, un lieu, d'une situation particulière ou représentant une tranche de vie d'un certain réalisme.

Le diorama doit présenter un ensemble (des figurines, soit des éléments de la nature ou des ouvrages construits par les hommes). La pièce principale ne doit pas à elle seule représenter la notation.

Humour :

Modèle ayant un caractère humoristique ou transformation n'ayant rien à voir avec la réalité. Il est toutefois recommandé de respecter une certaine décence.

Scratch :

Réalisation bénéficiant d'un apport personnel de 60% au minimum de pièces non issues du commerce. L'emploi de petites pièces ou accessoires est autorisés (ex : hélice, roues, pneu, train de roulement pour blindés, sièges ou harnais pour avions ou voitures).

Sortie de Boite (Straight From The Box) :

Maquette réalisée directement d'après le contenu de la boîte, sans ajout personnel, ni kit d'amélioration en résine ou métal blanc et photo découpe. Ne seront autorisés les suppléments suggérés par la notice de montage fournie, (ex : antennes, haubans en plastiques étiré, l'emploi d'autres décals est admis). Si possible présenter la notice de montage pour éviter toutes contestations.

Le non-respect de ce règlement aura pour conséquence la disqualification de définitive de la pièce ou son inscription dans la catégorie correspondante s'il y a lieu.

Collection :

Plusieurs pièces homogènes sont présentées formant un ensemble (ex : Me 109 E front de l'ouest, P-51B "Mustang" 317^{ème} F.G., Ferrari G. P. de Monaco, G. M. C., Jeep, etc....) sur socle neutre quatre (4) réalisations au minimum.